Ephémères

Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature

Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en Normandie

74 Boulevard Dunois 14 000 Caen – Tel : 02 31 38 25 60 - crepan@gmail.com site : www.crepan.org

Numéro 217 / Avril 2017

Editorial

Par Claudine JOLY

Travailler ensemble

Travailler ensemble est-ce possible ? Les associations de protection de la nature et de l'environnement n'arrivent pas à ce jour à se rassembler en une seule grande fédération régionale, c'est à désespérer de la nature humaine ! Tout nous rapproche en principe sur le fond : la sensibilité à la nature, la volonté d'éviter le grand désastre environnemental avenir, l'intérêt général de l'humanité en quelque sorte, pour tout cela nous sommes d'accord mais si l'on regarde de plus près, les nuances apparaissent dès que les sujets se précisent entre la préservation de l'environnement en général ou la préservation de son environnement particulier, pas toujours en accord (lutte contre le changement climatique mais pas d'éolien dans mon paysage par exemple), ou sur des sujets où la foi qui arrange porte plus que les faits (pas besoin d'éolien puisqu'on a le nucléaire par exemple, pour rester sur le même sujet polémique). Bref l'entente cordiale n'est pas pour demain mais ce n'est malheureusement pas réservé aux écolos, à voir nos candidats aux élections nationales ! Chacun le reconnait, l'absence de guerre en Europe, sauf les Balkans, depuis presque 70 ans constitue un véritable exploit inédit dans l'histoire des temps, alors nos petites querelles internes ne sont qu'un très pâle reflet de ce que la nature humaine est capable de faire, hélas. Continuons à travailler quand même, les problèmes environnementaux sont toujours bien là même si les français ne les classent paraît- il pour ces élections qu'à la 10ème place de leurs préoccupations … on ne peut pas lâcher.

Dans ce numéro

Editorial par Claudine JOLY 1
Cotisations 2017 1
A retenir 1
Compteurs Linky 2
L'agriculture française, folle de pesticides ? 3
Suite CEPP 3
Les associations sur tous les fronts de l'environnement 3
Les Pieds de murs à Caen 4
Polémique Machu, suite 4
La technologie CRISPR-Cas9 5
Piéger ou ne pas piéger, telle est la question 5
Jardin thérapeuthique 6
Le Mot du Jardinier 6
Les Rendez-vous à venir 6

A retenir

Assemblée générale du Crepan le vendredi 7 avril à 18 heures à La Maison des Associations de Caen

L'Assemblée Générale de FNE Normandie le 22 avril 2017 à Honfleur Salle Carnot – A partir de 9 heures

PBZ n° 34 Plage Bar Zoom du CREPAN
Le samedi 29 avril 2017
A Saint Aubin sur Mer – 10h30
Détail du programme page 6

Cotisations 2017

Continuez à soutenir le CREPAN FNE Normandie en 2017 en prenant votre nouvelle adhésion. Le tarif reste identique : 20€/personne et 30€/couple ou association.

Réseau énergie

Compteurs Linky

La question de la pose des compteurs linky est de plus en plus d'actualité sur nos territoires, elle doit s'achever en 2021.
Les conséquences de ce choix industriel sont multiples.
Cela représente un coût fabuleux, puisqu'il s'agit de changer 35 millions de compteurs, qui ne sont pas tous vieux et hors d'usage. Ce coût est évalué à 600€ par compteur, non facturé immédiatement à l'usager et en principe financé par les « économies » qu'il permettra de réaliser…
Selon des responsables d'ENEDIS rencontrés récemment, la décision de changer ces 35 millions de compteurs actuels est l'une des conséquences de la loi de transition énergétique et permettra à terme d'intégrer au réseau la production variable des éoliennes et des panneaux photovoltaïques.
Cela demande disent ils, une souplesse que le système actuel ne permet pas.
Les usagers sont informés de la pose par courrier au moins 25 jours avant.
Il est utile de bien confronter ces informations avec les mairies car des abus ont pu avoir lieu, des poseurs occasionnels ayant été embauchés.
Lorsque l'installation de Linky est différée chez les particuliers produisant de l'électricité photovoltaïque, c'est parce qu'il faut un système particulier avec deux compteurs au lieu de trois aujourd'hui.
Les courants porteurs en ligne déjà utilisés depuis des dizaines d'années pour transmettre des informations comme le passage à un tarif préférentiel ne seront utilisés qu'une fois par 24 h quelques instants sauf si le titulaire du compteur fait une demande plus précise pour assurer un meilleur suivi de sa consommation. (Selon les directives de la CNIL).
La CNIL a été saisie par différents organismes pour parvenir à ce résultat, initialement l'envoi était continu.
Donc il n'y aura pas d'envoi d'ondes en permanence comme on peut le lire dans certaines parutions et comme je l'avais compris en première lecture.
D'autre part, les ondes envoyées ne sont pas des ondes radio comme celles de la wi fi ou des téléphones portables, mais des ondes électriques. (les courants porteurs en ligne ou CPL)
Les risques de perturbation des appareils médicaux semblent donc modérés.
Trois millions de compteurs sont installés à ce jour, si des accidents s'étaient produits avec les pacemakers par exemple, nous en aurions sans doute eu connaissance.
Les personnes électro sensibles qui ne tolèrent pas Wi Fi et autres peuvent sur présentation d'un certificat médical éviter la pose de ce nouveau compteur… et là ça se complique bien que l'électrosensibilité soit maintenant une pathologie reconnue.
L'opposition radicale à la pose de ces compteurs provient de peu de personnes : Stéphane Lhomme, et Annie Lobé la journaliste à qui nous devons l'article d'Alternative santé, daté de février 2017 qui se réfère à des exemples limités difficilement exploitables.
Objectivement les associations de consommateurs comme « Que choisir » n'ont pas de position résolument opposée, pas plus que les associations de protection de la nature, hormis Robin des Toits.
Mais il reste que le coût de cette installation massive n'est pas négligeable, même si on nous dit que les anciens compteurs seront recyclés et que la fabrication se fait en France, au moins le montage.
Nous sommes dans un processus industriel de masse comme pour beaucoup d'autres sujets et notre liberté de citoyens est de plus en plus limitée, excepté notre liberté individuelle de réduire notre consommation par tous les moyens à notre disposition en commençant par l'isolation des bâtiments.
Eviter les pollutions électro magnétiques sera de plus en plus compliqué. Les câbles électriques blindés sont une réponse possible.

Nous ne savons pas quelles seront les conséquences à long terme sur la santé de l'exposition massive dés le plus jeune âge à ces différents courants.
La responsabilité individuelle face à des choix de société devient de plus en plus limitée particulièrement pour les habitants des villes et en général pour ceux qui vivent dans des habitats collectifs.

Anne Marie DUCHEMIN

Réseau agriculture — L'agriculture française, folle de pesticides?

Bilan fin janvier au ministère de l'agriculture du plan Ecophyto sur la réduction de l'usage des pesticides, « légère inversion de la courbe » (si, monsieur Le Foll l'a dit lui –même ou plutôt a osé le dire) avec une diminution du nombre de doses utilisées (en fait vendues sur le territoire) entre 2014 et 2015 de 2,7 %. Avec un regard légèrement plus large voyons ce qu'il en est réellement, en fait en moyenne triennale glissante (on compare les années 3 par 3 pour atténuer les effets de pression des prix, des prédateurs ou climatiques) on observe une augmentation de 4,2 % et quand on ouvre vraiment les yeux sur l'ensemble du plan on est passé en gros de 77 millions de doses en 2009 à 93 millions en 2015 ! Bravo, pour un plan destiné à diminuer l'usage de 50 % en 10 ans, le résultat fait plaisir !...
D'autant plus impressionnant que dans le cadre des réseaux de fermes Déphy (2 000 fermes engagées dans des stratégies de réduction) on observe des réductions sur toutes les filières, et même si on pourrait espérer mieux là aussi surtout en grandes cultures, il y a systématiquement réduction et non augmentation.
Donc, hélas il n'y a pas de mouvement de fond chez la grande majorité des agriculteurs vers le changement comme on l'entend souvent, une prise de conscience pour certains apparaît mais surtout parce qu'ils se trouvent confrontés à des problèmes de résistance en particulier des « mauvaises herbes » et doivent donc alors augmenter les doses appliquées.
J'ai donc pu entendre le représentant FNSEA demander instamment à la recherche des produits de biocontrôle efficaces et non dangereux (les « bons » pesticides) et pour la plupart des acteurs, l'espoir est dans la génétique : OGM vrais ou faux résistants aux maladies, au stress, à la sécheresse, productifs … Effectivement l'imagination est au pouvoir sur ce sujet dans les laboratoires avec des investissements fous, la boîte de Pandore est ouverte !
Il apparaît donc que l'accompagnement des agriculteurs par des outils même très lourds techniquement et financièrement (budget Ecophyto supérieur à 40 M d'euros /an) ne suffit pas, la réglementation et/ou l'incitation économique (rôle de la PAC entre autres) restent évidemment nécessaires et tant que l'on n'attaquera pas par ce biais (peu populaire il faut le reconnaître), il est probable que rien ne bougera.

Claudine JOLY

Réseau agriculture — Suite CEPP

La loi relative à la lutte contre l'accaparement des terres agricoles et au développement du biocontrôle, adoptée par l'Assemblée nationale le 14 février 2017 et le Sénat le 15 février 2017 rétablit le dispositif expérimental de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques, provisoirement suspendu depuis l'annulation par le Conseil d'Etat, le 28 décembre 2016, de l'ordonnance n°2015-1244 du 7 octobre 2015 qui l'avait institué.
Un nouveau projet de décret d'application a été soumis à consultation publique courant mars, à quand l'application ? Il faut reconnaître l'acharnement du ministère et des élus actuels à passer le texte tant qu'ils sont là, je reconnais que je n'y croyais pas, à suivre donc.

Claudine JOLY

Réseau transport — Les associations sur tous les fronts de l'environnement

Hubert Dejean de La Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie en charge de l'environnement, du littoral, de la mer, de la transition énergétique et de l'économie circulaire, était encore présent cette semaine à Caen pour le lancement de la structure régionale regroupant les associations dédiées à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. Depuis le début de l'année, nous avons eu des réunions autour du SRADDET **(**Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires)**,** de l'ARB (Agence régionale de la Biodiversité), du PRSE (Plan Régional Santé Environnement), avec mise en place de groupes de travail dès maintenant ou à venir à Caen, à Rouen ou ailleurs. Monsieur Dejean de la Bâtie a dit afficher lui-même 6 à 7 000 kms par mois au compteur, les associatifs bénévoles ne comptent plus, ne pas compter son temps, nous sommes habitués certes mais cela prend maintenant des proportions, presque 3 heures de trajet AR de porte à porte pour aller en réunion à Rouen depuis Caen, et un coût important que ce soit en voiture ou en train malheureusement (plus de 50 euros AR Caen-Rouen et je ne vous parle pas de Cherbourg ! un vrai scandale d'ailleurs), on fait comment ? On essaie de s'organiser en interne mais ce n'est pas toujours simple et c'est mieux si ce sont les mêmes personnes qui suivent les mêmes sujets. On Blablacar un peu mais pour arriver vraiment à l'heure ce n'est pas trop le truc sur lequel il faut compter. On peut faire de l'abandon de frais et défiscaliser 66 % à terme mais ce n'est pas suffisant pour certains d'entre nous, il n'est pas possible de demander d'avancer de tels frais à tous. Et je ne vous parle pas de l'empreinte climatique … Et les visioconférences promises, c'est pour quand ? Pas vu pour le moment, urgence !! Merci.
Vous pouvez en général donner des avis sur tous ces sujets en allant voir sur le site du Conseil Régional ou de l'ARS (Agence Régionale de Santé, questionnaire Santé-Environnement en cours), n'hésitez pas, ne serait ce que pour montrer que ces sujets intéressent la population sinon les politiques ne s'y intéresseront pas non plus.

Claudine JOLY

Réseau jardin — Caen au Pied du mur

LE POINT SUR LA VEGETALISATION DES PIEDS DE MURS A CAEN

Depuis l'inauguration par l'adjoint au maire à l'environnement, M. N. Joyau, à travers l'opération "Pieds de mur", le Crépan œuvre auprès des Caennais pour réintroduire la nature en ville.

Dans le quartier rive droite, 5 rues ont d'ores et déjà pris part à l'opération (Belvédère, Gros Orme, Garenne, Maréchal Joffre, Eugénie) et de nouveaux projets sont dans les tuyaux !
Pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et épauler les habitants qui souhaitent mobiliser leurs voisins pour participer à l'opération, l'association Caen au Pied du Mur vient d'être créée. Elle est présidée par Sylvain Girodon, administrateur au Crépan et initiateur de l'opération Pied de mur.

Les objectifs de cette association sont :
- créer du lien entre les participants par l'organisation de temps d'échange convivial (troc de plantes et de graines, jardinage collectif, partage d'astuces ...)

- marquer les murs végétalisés pour donner de la visibilité à l'opération et permettre à ceux qui ne peuvent pas y prendre part pour des raisons techniques de signaler aux services de la ville qu'ils souhaitent que leurs pieds de murs ne soient plus entretenus
- constituer une grainothèque commune grâce aux adhésions des habitants (2€/pers.)

Cette association est adhérente au Crepan, qui continue à assurer l'animation du volet technique pour la végétalisation des pieds de murs.

Jennifer SCIMIA

Projet des habitants de l'avenue de Rouen dessiné par Olivier Foisneau, riverain et jardinier de la ville de Caen.

Réseau biodiversité — Polémique Machu, suite

Du débat toujours, même entre les associations de protection de l'environnement, autour du rejet en mer (clapage) sur le site du Machu de sédiments issus du dragage de l'entrée de Seine. Clapage incontournable pour certains étant donnés les volumes à traiter (5 millions de mètres cubes par an) et un caractère polluant à relativiser largement car très proche hélas de la pollution générale de la baie, traitement à terre obligatoire pour d'autres (où ?). Le CREPAN et FNE Normandie (plutôt dans la 1ère position) ont organisé une réunion débat interassociative autour du sujet à Honfleur boudée par certains qui ont dit avoir un avis déterminé qui ne souffrait pas la discussion, dommage…
Vous trouverez des éléments plus précis sur le site du CREPAN, affaire à suivre, des échanges nombreux sont encore en cours avec des acteurs locaux.

Claudine JOLY

Réseau santé — La technologie CRISPR-Cas9

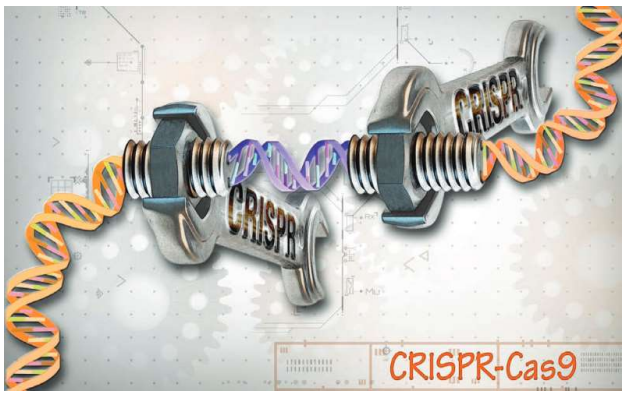

Depuis l'article visionnaire publié par Emmanuelle Charpentier et Jennifer Doudna dans Science en 2012, on assiste à une véritable révolution planétaire dans les approches utilisées pour modifier les génomes animaux ou végétaux à des fins de recherche fondamentale dans tous les domaines, ainsi que pour des applications médicales ou des améliorations de plantes ou d'animaux bien souvent dans des buts commerciaux. Les nombreux travaux publiés ces dernières années montrent que la technologie CRISPR-Cas9 est d'une puissance impressionnante, d'une rapidité évidente par rapport aux autres techniques existantes bien que parfois un peu surestimée, et d'une efficacité inespérée.

Cependant, l'approche n'est pas sans risque ! Le risque de création de mutations indésirées est réel et dépend de nombreux facteurs qu'il est important de connaître, répertorier et prendre en compte. Beaucoup d'Institutions, d'Académies, de Sociétés savantes se penchent sur les problèmes posés par les modifications ciblées chez les animaux, les plantes et aussi et surtout chez l'homme. La société civile, par le biais de ses associations de protection de l'environnement doit se livrer à une analyse des questions soulevées par l'utilisation de cette technologie chez les animaux, les plantes et chez l'homme.
Le CREPAN a les moyens intellectuels de décrypter les mécanismes complexes et subtils de cette biotechnologie « dernier-cri » qui peut bouleverser bien des aspects dans les domaines agricoles, environnementaux et humains. Au-delà des applications se profilent des implications notamment éthiques.

Des articles sur les mécanismes CRISPR, sur les applications et ses implications suivront dans les prochains Ephémères.

Alain LERCH

Réseau biodiversité — Piéger ou ne pas piéger, telle est la question !

Les frelons asiatiques sont arrivés aussi dans notre région et y sont installés, plus question de les éradiquer mais ils exercent encore une pression supplémentaire sur les malheureuses abeilles qui sont déjà bien fatiguées, on le sait, alors l'UNAF, principal syndicat d'apiculteurs prêche pour le piégeage avec des pièges appâts classiques qui fonctionnent aussi malheureusement sur d'autres insectes d'où l'ire des naturalistes purs et durs !

Que faire ? Dire aux apiculteurs de rester les bras croisés, cela paraît compliqué, d'ailleurs ils ont des arguments, par exemple, citons l'UNAF : « Sur la non-sélectivité des pièges, les apiculteurs sont les premiers à regretter qu'aucun piège sélectif n'ait été trouvé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) malgré les financements alloués ! Mais la question de l'impact sur l'entomofaune doit être posée de manière différente. En effet, le frelon asiatique ne s'attaque pas qu'aux abeilles mellifères et il chasse de nombreuses espèces d'insectes : abeilles sauvages, mouches, papillons, coccinelles, chenilles, guêpes, etc. Piéger les reines fondatrices pour éviter le développement d'un nid hébergeant plusieurs milliers d'individus permet donc de limiter les dégâts qu'occasionnerait sur la biodiversité le développement d'un de ces nids. »

Actuellement l'idée serait de piéger au bon moment et dans des lieux choisis c'est-à-dire :
- de piéger, de fin juin à mi-novembre, uniquement à proximité des ruchers attaqués pour faire diminuer la pression de prédation, en utilisant comme appât le jus de cirier (plus « sélectif » que la bière).
- de participer à des campagnes locales organisées de détection et de destruction des nids.

Le piégeage de printemps porte beaucoup plus à polémique et des études sont en cours (MNHN, INRA, ITSAP, OPIE),
La recommandation est actuellement de cesser tout piégeage si l'on attrape du frelon européen qui, rappelons-le a un statut d'espèce protégée en Allemagne, voire utile pour les ruches …
Une rencontre FNE, MNHN, OPIE, UNAF est programmée rapidement pour définir une position commune claire (si possible !), à suivre donc.

Claudine JOLY

Réseau jardin

Création d'un jardin thérapeutique

Dans un ancien numéro de notre newsletter, nous vous avions présenté un projet de création d'un jardin thérapeutique. Désormais c'est une réalité ! Et quel bonheur d'avoir vu les enfants du centre occuper cet espace durant les animations qui s'y sont déroulées : animations « nature » par le CREPAN, dessins et croquis par Jane Motin, atelier marionnette naturelle par Sarah De Foresta, gravure sur bois avec Art itinérant et photographie avec Rodolphe Murie.
Ce projet apporte une réelle plus-value au centre tant au niveau des occupants que du personnel de soin. C'est un projet positif qui nous a permis de créer du lien et de proposer un nouveau lieu de vie à l'atmosphère très agréable favorisant le bien-être de ses occupants !

Merci à tous les intervenants cités ci-dessus mais également au CMPR (son directeur Didier Chesnais, notre interlocuteur principal Sébastien Guyard, les enfants et toute l'équipe de soin), à Pincon paysage, à l'entreprise Perspectives, à l'Agence Régionale de Santé et les Pièces jaunes. Un beau projet qui, nous espérons, en inspirera plus d'un !

Jardin au naturel à vocation thérapeutique et pédagogique du Centre de Médecine Physique et Réadaptation (CMPR) d'Hérouville Saint Clair.

Les Rendez-Vous à Venir

PBZ n°34 du CREPAN- Plage Bar Zoom à Saint-Aubin sur Mer, samedi 29 avril 2017
RdV 10h30 devant l'office du tourisme au bord de la mer
Zoom sur les Bernard-l'ermite , d'étranges locataires
Bilan au restaurant du Crabe Vert ou similaire puis déjeuner en option avec réservation sur place
Informations : Annick NOËL annicknoel@wanadoo.fr
02 31 84 11 18 (ou seulement le 29/04 06 75 19 48 81)

Assemblée générale du Crepan le vendredi 7 avril à 18 heures à La Maison des Associations de Caen

L'Assemblée Générale de FNE Normandie le 22 avril 2017 à Honfleur Salle Carnot – A partir de 9 heures

La Brève

Caroline HEBERT, service civique au Crepan depuis septembre 2016, commence au mois d'avril une nouvelle mission en tant que salariée cette fois-ci : l'animation des Marais de la Dives. Un poste que Xavier MONTAGU a occupé depuis 2011, ce dernier vient de partir pour de nouvelles aventures professionnelles.

Le Mot du Jardinier

Fougère aigle, *Pteridium aquilinum*

Connaissez-vous les vertus de cette plante très commune, connue dans le monde entier?
Met recherché dans certains pays malgré sa toxicité, ses jeunes feuilles se consomment une fois bouillies. Au jardin, elle fait un très bon paillage, sert d'engrais vert et entre dans la préparation de purins pour ses propriétés insecticides et répulsives.
Disposées sur les pieds de choux, les feuilles fraîches peuvent éloigner la piéride du chou ou lorsqu'elles sont coupées en morceaux protéger les cultures des limaces.
Elle est aussi utilisée comme isolant thermique ou encore pour teindre des tissus.

Trouverez-vous sur cette photo la particularité qui, selon certains auteurs, serait à l'origine de son nom?

Jennifer SCIMIA